

Relations industrielles Industrial Relations



Treu TIZIANO et al. : *Public Service Labour Relations : Recent Trends and Future Prospects*. Genève, Bureau international du travail, 1987, 287 pp., ISBN 92-2-106049-7

Maurice Lemelin

Volume 43, Number 4, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/050462ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/050462ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lemelin, M. (1988). Review of [Treu TIZIANO et al. : *Public Service Labour Relations : Recent Trends and Future Prospects*. Genève, Bureau international du travail, 1987, 287 pp., ISBN 92-2-106049-7]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 43(4), 974–974. <https://doi.org/10.7202/050462ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1988

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Public Service Labour Relations: Recent Trends and Future Prospects, par Treu Tiziano et al., Genève, Bureau international du travail, 1987, 287 pp., ISBN 92-2-106049-7

Dans plusieurs pays, les rapports collectifs de travail dans les secteurs public et parapublic ont occupé l'avant-scène des relations industrielles. Les changements survenus dans les législations, l'importance accrue du phénomène syndical, parfois même des conflits d'envergure ont attiré l'attention des spécialistes du domaine.

En 1977, le BIT avait publié un rapport concernant les principaux développements survenus dans ces secteurs. Quelque dix ans plus tard, l'organisme revient avec ce qui peut être en partie une mise-à-jour de cette évaluation.

La présente étude se concentre sur huit pays industrialisés soit l'Allemagne, la France, l'Italie, le Japon, la Suède, l'Angleterre et les États-Unis. Chacun des pays fait l'objet d'un chapitre particulier et est signé par autant d'auteurs différents. Une introduction donne un aperçu général du contenu en intégrant et résumant sur une base comparative les principales caractéristiques de chaque pays.

Bien que chaque chapitre soit l'oeuvre d'un auteur différent, les informations sont présentées selon un même modèle, ce qui facilite la comparaison entre les pays. On retrouve d'abord une introduction à l'intérieur de laquelle les principales tendances sont exposées (emploi, syndicalisation, grève, salaire). Dans une deuxième section, chaque auteur se penche sur les diverses méthodes de détermination des conditions de travail précédées par une description des parties patronales et syndicales. Suivent enfin deux sections portant sur les conflits et les diverses méthodes de règlement.

Dans l'ensemble, pour toute personne intéressée par les rapports collectifs de travail dans les secteurs public et parapublic ou encore par les aspects comparatifs des relations du travail, ce volume est fort recommandable. Les informations présentées sont concises, factuelles et la lecture en est facile. Ce volume peut de plus servir très bien d'ouvrage de référence.

La note la plus négative vient du fait que les données ont été recueillies en 1984-85 et même parfois avant cette date. Par conséquent, certains développements survenus depuis les dernières années sont ignorés. Toutefois, malgré cette lacune tout à fait normale, le volume est d'un intérêt certain.

Maurice LEMELIN

École des Hautes Études Commerciales

Droit du travail, par Robert Gagnon, Louis LeBel et Pierre Verge, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, 933 pp., ISBN 2-7637-7123-8

L'écoulement du temps avait grandement réduit l'utilité pratique du premier ouvrage de ces auteurs paru chez le même éditeur en 1971: **Droit du travail en vigueur au Québec**. Aucun ouvrage comparable n'était, en effet, venu combler le besoin d'une présentation aussi complète, fouillée et rigoureuse de notre droit du travail. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous saluons la parution de ce nouvel ouvrage.

Le manuel ne constitue pas une seconde édition de celui paru en 1971. Les auteurs nous livrent, cette fois-ci, une présentation intégrée du droit du travail, ce qui constitue un tour de force compte tenu du caractère éparé de notre droit du travail.